



FINANCEMENT MODERNISATION POLT

Communiqué de l'association ULPOLT

Suite à la déclaration, dans votre journal, de Monsieur Renaud LAGRAVE, vice-président chargé des transports, nous prenons acte du refus de la région Nouvelle-Aquitaine de contribuer à la modernisation de l'axe Paris-Orléans-Limoges-Toulouse qui dessert notamment La Souterraine, Saint Sébastien, Saint Sulpice Laurière, Limoges, Uzerche, Brive qui sont des gares de la région. Nous le regrettons.

Les arguments invoqués ne peuvent justifier ce choix.

En effet, dire que les autres régions ne financent pas est inexact. La présidente de la région Occitanie, Madame Carole DELGA, a annoncé publiquement en janvier 2022, aux élus du Lot, qu'elle financerait cette modernisation à hauteur de 10 millions d'euros. La Région Centre-Val de Loire, par un courrier du 8 avril 2021 de son vice-président, Monsieur Philippe FOURNIÉ, précisait que : « étant donné l'importance de la ligne POLT, la région Centre-Val de Loire est prête à contribuer au financement des travaux de modernisation ».

Invoquer le fait que le contrat de plan Etat-Région ne comporte pas de volet mobilité, ce qui est vrai, ne peut constituer une échappatoire dans la mesure où, Monsieur LAGRAVE évoque la signature d'un « Protocole d'accord » spécifique avec l'Etat, pour le financement des petites lignes. Donc ce qui est possible dans un cas peut tout à fait l'être dans un autre, d'autant que lors de notre entrevue avec le ministre des transports, Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI, il avait été évoqué cette question de l'absence du volet mobilité dans les CPER. La proposition alors était d'inscrire un accord de financement Etat-Régions dans le cadre d'une convention spécifique pour POLT.

L'argument de la responsabilité de l'Etat pour les lignes structurantes n'est pas non plus très pertinent dans la mesure où cette responsabilité existe également pour les lignes LGV, ce qui n'empêche pas les régions et autres collectivités locales de financer à hauteur de plusieurs milliards d'euros la LGV Bordeaux-Toulouse alors que pour la ligne POLT, il s'agit de partager entre 3 ou 4 régions 128 millions d'euros.

La régénération de la ligne, ainsi que l'achat des nouveaux trains, sont assurés par l'Etat à 100% pour un montant de plus de 2 milliards d'euros, il n'y aurait rien de scandaleux à ce que des régions, utilisant cette ligne pour leurs TER qui bénéficieraient de l'accroissement substantiel du nombre de voyageurs en correspondances avec une ligne POLT modernisée, puissent participer à un financement relativement modeste pour chacune d'elles.

La ligne POLT, si longtemps ignorée, pour ne pas dire abandonnée, alors qu'elle constitue une colonne vertébrale essentielle pour irriguer et dynamiser l'économie de toute une partie du centre de la France, mérite plus de considération des régions qu'elle dessert.

Pour le bureau

Le président, Jean-Claude Sandrier.